

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
au 30 Septembre 2012**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/08/2012

Données en €

Catégories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	3 996 945 350
- Autres crédits	-
	3 996 945 350

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	3 996 945 350
- Autres	-
	3 996 945 350

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	867 372 838
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	3 129 572 512
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	3 996 945 350

L'unique organisme de cautionnement est le crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/08/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	717 639 613
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	149 733 225
	867 372 838

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	2 526 412 216
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	603 160 296
	3 129 572 512

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/08/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	6 384 233	95
2003	24 955 029	275
2004	43 112 165	406
2005	115 950 223	863
2006	193 215 830	1 264
2007	116 077 070	790
2008	89 501 444	618
2009	54 038 625	355
2010	73 399 525	412
2011	86 805 068	537
2012	63 933 626	387
	867 372 838	6 002

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	10 731 103	179
2003	46 261 003	623
2004	95 747 469	1 027
2005	405 416 210	3 311
2006	747 424 105	5 476
2007	282 455 542	2 304
2008	222 886 229	1 928
2009	255 777 436	1 867
2010	376 936 212	2 389
2011	330 036 806	2 314
2012	355 900 396	2 309
	3 129 572 512	23 727

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/08/2012

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
1	116 337	7
2	935 753	28
3	4 926 378	103
4	10 272 018	146
5	15 665 193	201
6	23 949 602	287
7	40 017 991	372
8	48 305 104	445
9	51 245 265	433
10	48 283 919	362
11	44 015 805	336
12	66 151 291	422
13	88 576 978	551
14	83 319 506	515
15	41 959 612	244
16	21 764 661	129
17	40 725 627	218
18	87 914 498	441
19	61 234 369	318
20	26 495 509	134
21	9 998 217	59
22	10 997 709	49
23	17 453 240	82
24	21 599 947	112
25	800 869	3
26	647 440	5
	867 372 838	6 002

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	4 218	1
1	1 990 990	109
2	8 140 330	300
3	25 635 210	656
4	40 024 373	809
5	70 801 742	1 116
6	78 001 837	1 095
7	128 608 878	1 481
8	197 200 872	1 926
9	208 374 189	1 838
10	124 907 968	1 094
11	131 236 785	1 052
12	217 867 908	1 535
13	405 708 447	2 534
14	313 195 228	1 989
15	113 734 425	741
16	69 280 369	423
17	177 429 435	894
18	278 706 465	1 437
19	240 027 829	1 251
20	77 646 141	422
21	32 253 878	185
22	59 402 408	255
23	47 389 948	190
24	80 014 909	377
25	991 728	8
26	976 275	8
27	19 728	1
	3 129 572 512	23 727

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le crédit Logement dont la notation au 30/09/2012 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
Standard & Poor's	A

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/09/2012, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro) : **79 692 759 €**

✓ Dépôt à terme (nominal) : **Néant**

V. Remboursements anticipés

Au cours du troisième trimestre 2012, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 1.83%

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 30 Septembre 2012, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les flux prévisionnels de principal et d'intérêts des prêts personnels immobiliers reçus en garantie.
- Les besoins de liquidités générés par le prêt subordonné sont couverts par le placement des fonds propres de la structure et le Cash disponible

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts

Paris, le 15 Novembre 2012,

M. Hervé Akoun

Directeur Général de HSBC SFH (France)